

Chers Parents,

J'espère que vous avez passé d'excellentes vacances et que votre enfant s'est ressourcé. Votre enfant a choisi de venir à l'internat et vous avez soutenu son projet. Je suis persuadé qu'il passera d'agréables moments et qu'il s'engagera pleinement dans sa scolarité.

Si vous n'avez pas reçu les informations concernant la rentrée scolaire à l'école, vous pouvez les obtenir sur notre site internet : <https://www.ces-st-vincent.be/>. Voici comment s'organise la rentrée à l'internat eu égard à la rentrée à l'école. Prenez le temps de lire ce document afin d'être au rendez-vous.

Années et sections	Dates et heures de rentrée à l'école	Installation à l'internat
1ères et 2èmes		
1ères et 2èmes différenciées	Mercredi 2 septembre à 8h20	Mardi 1 ^{er} septembre de 18h30 à 20h00
1ères du D.O.A	Mercredi 2 septembre à 8h20	Mardi 1 ^{er} septembre de 18h30 à 20h00
2èmes du D.O.A	Jeudi 3 septembre à 8h20	Mercredi 2 septembre de 18h30 à 20h00
Qualifiant (T.Q.) et Professionnel		
3èmes du qualifiant et professionnel	Jeudi 3 septembre à 8h20	Mercredi 2 septembre de 18h30 à 20h00
4èmes du qualifiant et professionnel	Jeudi 3 septembre à 10h00	Mercredi 2 septembre de 18h30 à 20h00
5èmes du qualifiant en animation	Jeudi 3 septembre à 8 h20	Mercredi 2 septembre de 20h00 à 21h30
5èmes du qualifiant sciences sociales et professionnel	Vendredi 4 septembre à 8h20	Jeudi 3 septembre de 20h00 à 21h30
6èmes du qualifiant et professionnel	Vendredi 4 septembre à 10h00	Jeudi 3 septembre de 20h00 à 21h30
Général		
3èmes du général	Jeudi 3 septembre à 8h20	Mercredi 2 septembre de 18h30 à 20h00
4èmes du général	Jeudi 3 septembre à 10h00	Mercredi 2 septembre de 18h30 à 20h00
5èmes du général	Vendredi 4 septembre à 8h20	Jeudi 3 septembre de 20h00 à 21h30
6èmes du général	Vendredi 4 septembre à 10h00	Jeudi 3 septembre de 20h00 à 21h30
Technique de transition		

3^{èmes}, 4^{èmes}, 5^{èmes} et 6^{èmes} de la section Technique de transition en sciences sociales et sciences économiques appliquées	Mercredi 2 septembre à 8h20 1	Mardi 1 ^{er} septembre de 18h30 à 21h30 ou jeudi 3 septembre de 20h00 à 21h30
3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} de la section Technique de transition Bio et informatique	Mercredi 2 septembre à 10h20 1	Mardi 1 ^{er} septembre de 18h30 à 21h30 ou le jeudi 3 septembre de 20h00 à 21h30
3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} de la section Technique de transition sport (T.S.)	Jeudi 3 septembre à 8h20 1	Mercredi 2 septembre de 18h30 à 21h30 ou jeudi 3 septembre de 20h00 à 21h30

1 Les élèves sont reçus durant 2 heures et puis débiteront réellement les cours le vendredi 4 septembre. Les internes peuvent donc rentrer à l'internat le jeudi 3 septembre de 20h00 à 21h30.

Le reste de l'année, les rentrées à l'Internat se feront:

- Soit le dimanche soir entre 20h00 et 21h30 pour toutes les implantations.
- Soit le lundi matin entre 07h20 et 08h15 (traversée de la cour avec une voiture interdite après 07h30)

Dans tous les cas, il vous sera proposé de compléter un document lors de la première rentrée afin de signaler le jour de retour habituel du jeune à l'Internat.

Dans ce document, vous trouverez différentes indications importantes concernant ces rentrées.

Souper le jour de la rentrée - 1 et 2 septembre

Sandwiches ou soupers seront proposés aux parents et aux internes qui le désirent sur le site Saint-Vincent entre 18h30 et 19h30 **uniquement le mardi 1^{er} septembre et le mercredi 2 septembre.**

Modalités d'installation dans les chambres

☹ **Pour obtenir une clef de la chambre (ce qui n'est pas obligatoire), vous devez verser 50 euros de caution sur le compte de l'internat. Cette somme vous sera restituée en échange de la clef lorsque votre enfant quittera l'internat.**

☹ La répartition des chambres est de la responsabilité de l'équipe éducative, il n'y a pas de modifications possibles.

☹ Il est important que chaque interne "s'approprie" son espace de vie en décorant sa chambre. Néanmoins, j'insiste pour que cette décoration soit décente et réalisée dans le respect des installations (les éducateurs vous signaleront les modalités pour la fixation des posters et autres photos)

☹ Je déconseille d'amener des objets de valeur. Ils pourraient susciter la convoitise.

☹ L'utilisation des différents matériels "audio et info" est gérée avec les éducatrices et les éducateurs de chaque implantation. Il est autorisé d'apporter une radio et/ou un réveil radio mais pour les autres

¹ Les élèves sont reçus à l'école durant 2 heures et puis débiteront réellement les cours le vendredi 4 septembre. Les internes peuvent donc rentrer à l'internat le jeudi 3 septembre de 20h00 à 21h30.

appareils (ordinateur, tablette, etc..), il faut l'accord préalable et précis de l'éducatrice ou de l'éducateur. Par la suite, l'internat ne peut être tenu pour responsable des vols éventuels de ce matériel. Tout matériel de type chauffage, frigo, etc... est strictement interdit.

☛ Le GSM est autorisé à l'internat (ce n'est pas le cas à l'école) pendant les heures de loisirs (attention à respecter les heures d'étude).

☛ Enfin, outre la trousse de toilette et les vêtements de rechange, veillez à ne pas oublier oreiller, draps, couverture ou couette.

Internet et droit à l'image

L'internat dispose d'une interface Internet spécifique sur lequel sont publiées régulièrement les photos des activités réalisées et je vous invite à nous y rejoindre.

Adresse internet du site de l'internat : <https://www.ces-st-vincent.be/>

Si vous ne désirez pas que la photo de votre fille ou de votre fils apparaisse sur ce site, veuillez me le signaler par écrit le plus rapidement possible.

Les éducatrices, les éducateurs et moi-même, nous souhaitons à votre fille et à votre fils une excellente rentrée ainsi qu'une année scolaire fructueuse.

Veillez agréer, chers Parents, l'expression de mes sentiments dévoués.

M. LECLERCQ
Préfet des internats
0475/36.72.61